

23 septembre 2008

Faculté de droit : les clés pour réussir sa première année

Hier, le doyen de la faculté de droit de Toulon, Jean-Jacques Pardini, a accueilli les quelque 900 nouveaux étudiants inscrits en première année. Objectif : leur présenter toute la palette de services qui s'offrent à eux pour mettre toutes les chances de leur côté, pour leur entrée sur les bancs de l'université. « Vous devez déjà vous préoccuper de votre insertion professionnelle », leur a-t-il signifié.

Près de 50 % d'échec en première année

Si les effectifs augmentent ici chaque année (plus 13 % par rapport à l'an dernier), le taux d'échec du passage de la première à la deuxième année est de près de 50 %. « Le droit attire, car il conduit à beaucoup de professions et pas seulement aux métiers d'avocat et de juge », concède Jean-Jacques Pardini. « On essaye de mettre en place, avec les moyens que nous donne le ministère, toutes sortes de dispositifs pour réduire les échecs. Mais il faut aussi que les ensei-



Le doyen de la faculté de droit, Jean-Jacques Pardini, a accueilli les 2600 étudiants de son université et tout particulièrement les premières années soit 900 étudiants en leur présentant tous les services à leur disposition. (Photo Richard Barsotti)



Jean-Jacques Pardini, le doyen de la faculté.

gnants chercheurs soient conscients qu'il convient de s'adapter à un nouveau contexte dans lequel se trouve l'université. Celle-ci a évolué vers la professionnalisation et l'investissement dans l'institution. »

Le doyen travaille ainsi à l'élaboration d'un futur guide du nouvel étudiant.

AMBRE MINGAZ

Pour tous renseignements : s'adresser au service de scolarité de la faculté ou sur Internet. Tél. 04.94.46.75.00. www.univ-tln.fr et pour les inscriptions sur : inscriptions@univ-tln.fr

Services d'accompagnement

Tout d'horizon des différents services d'accompagnement mis en place cette année :

- Cours de méthodologie et séance d'initiation :

Comment s'organiser, se documenter, prendre des notes, ne pas perdre de temps. Ces cours ont pour objectif d'apporter des bases de travail aux nouveaux juristes. Le manque d'organisation et l'absence de méthode de travail étant la première cause d'échec. La bibliothèque universitaire et son ser-

vice de documentation proposent aussi une séance d'initiation ainsi que trois travaux dirigés encadrés par des tuteurs. L'usage de la documentation étant « la matière première » du juriste.

- **Le tutorat d'accompagnement** : A la demande des nouvelles recrues, celles-ci peuvent être soutenues par des étudiants de 2^e ou 3^e cycle, leur tuteur, qui pourra répondre à toutes leurs difficultés.

- **Projet professionnel étudiant** : Une nouveauté qui doit amener

les étudiants à réfléchir sur leur métier futur et à rencontrer des professionnels. « Aujourd'hui il faut professionnaliser les études de droit », selon le doyen. Avec des stages obligatoires dès la 3^e année.

- **Base de données informati- que** : Un nouveau fond de documentation électronique qui permettra aux étudiants de rechercher un texte, une jurisprudence, en un clic, depuis chez eux.